

"SI TU NÉGLIGES D'AVERTIR TON FRÈRE DE SON PÉCHE, IL MOURRA..."

DANS UNE AUTRE OCCASION, j'avais dû commenter ce texte en soulignant la responsabilité que nous avons les uns à l'égard des autres et rappeler que nous ne pouvons pas nous enfermer dans notre bonne conscience, en disant : « j'ai fait ce qui est de mon ressort, je ne m'occupe pas de ce que font les autres ».

Je voudrais aujourd'hui reprendre ce passage sous un autre angle, en m'interrogeant sur le lien que fait le prophète Ezéchiel entre une conduite pécheresse et la mort du pécheur. Beaucoup aujourd'hui voudraient mettre en cause ce lien. Dans la formule de saint Paul : « la mort est le salaire du péché » (Romains 6,23), la mort est souvent interprétée en un sens moral, ce ne serait pas la mort physique qui serait envisagée, mais ce serait la perte de la vie de grâce, mais cela revient alors à dire que le péché est le salaire... du péché, ce qui vide le propos de toute pertinence.

Notre époque, qui pratique sans se l'avouer un dualisme très poussé,

voudrait qu'il n'y ait pas de rapport entre le corps et l'âme : le péché serait d'ordre purement moral, tandis que la nature physique ou organique obéirait à ses propres lois. On invoque à l'appui de cette thèse la position de Jésus qui refusait d'attribuer tel handicap ou tel accident à une hérédité pécheresse (Luc 13,4 ; Jean 9,3). Le dossier est complexe, mais, même dans le Nouveau Testament, on trouverait bien des affirmations qui

mettent en relation le péché commis et le mal subi : « ne pèche plus, il pourrait t'arriver pire encore », dit Jésus au paralysé guéri (Jean 5,14) et saint Paul n'a pas peur de parler de certaines épreuves comme des châtiments de Dieu pour des fautes précises (Romains 12,19-20 ; 2 Thessaloniens 1,6 ; 2 Timothée 4,14 etc...). Même si la causalité directe entre telle faute et



telle souffrance n'est pas toujours évidente, le lien entre la somme des péchés et le malheur du monde, lui, ne fait pas de doute. C'est probablement l'intervention du diable qui brouille les cartes et qui fait que la répartition des conséquences du mal peut nous paraître illogique.

Aussi Jésus nous dit-il de ne pas chercher des coupables à tout prix, mais de sortir le plus vite possible du jeu où le Mauvais nous tient tous captifs : « si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même » (Luc 13,3 et 5).

La traduction du mot employé par Jésus pour parler de la rémission des péchés s'est fixée à l'époque moderne sur le mot « pardonner », y compris dans la formule de l'absolution sacramentelle. Or ce mot s'applique bien à une relation amicale ou amoureuse qui a

été bousculée par la faute de l'un des partenaires. Cela correspond bien à un des aspects du péché qui est d'être une blessure dans la relation d'amour que nous avons avec Dieu. Mais il y a un second aspect qu'il ne faut pas oublier et qui est que le « manque à gagner » que représente le péché, le désordre qu'il introduit dans notre vie, car le péché a un prix : il a des conséquences dans notre âme et souvent dans notre corps, qui ont été faits tous deux pour Dieu et qui pâtissent si les utilisons pour autre chose. Le mot de « rémission » est ici mieux adapté, il correspond au terme employé dans le Nouveau Testament.

Si nous savons que le péché est chose grave, nous prendrons sans doute plus de soin à l'éviter pour nous et nous aurons plus de compassion pour ceux qui s'y abandonnent. Et plus de désir de les aider à en sortir.

Michel GITTON



Dimanche 6 septembre
Messe à 11h15